

Lettre d'information n°3 - août 2022

Projet de parc éolien du Grand Bois de Puessans

Edito

BayWa r.e., acteur majeur des énergies renouvelables, étudie depuis 2020 la faisabilité d'un parc éolien sur des parcelles forestières de la commune de Puessans.

Conscient des interrogations que peut soulever un tel projet, une démarche de concertation a été amorcée dès août 2021. Outre les rencontres avec vos élus, un porte-à-porte a été organisé mi-avril 2022.

À travers cette 3^e lettre d'information, nous souhaitons vous informer des dernières actualités du développement du projet et des résultats du porte-à-porte.

Bonne lecture !



Retour sur le porte-à-porte

Un porte-à-porte élargi s'est déroulé du 11 au 13 avril 2022. Réalisé par l'Agence Tact, spécialisée dans les démarches d'information et de concertation, plus de 132 personnes ont été rencontrées. 9 communes ont été concernées car l'objectif était de recueillir l'avis et les questions le plus largement possible, afin de concevoir un projet concerté répondant au mieux aux attentes du territoire.

- Nous tenions à vous remercier pour votre accueil et votre participation à ces échanges -

Le porte-à-porte avait pour objectifs :

- D'évaluer la connaissance des riverains sur l'éolien et sur le projet éolien ;
- D'informer sur le projet et son état d'avancement ;
- De répondre aux questions des habitants.

Un questionnaire a été fourni, ou déposé en boîte aux lettres, avec une enveloppe préaffranchie. **Nous en avons reçu 38.**

L'éolien est perçue comme une alternative aux énergies fossiles par 39% des répondants.

Localement, l'éolien bénéficie d'une bonne image pour seulement 24% des répondants. Les équipes BayWa r.e. ont pris note de ces résultats et souhaitent travailler sur des points comme la désinformation, souvent à l'origine des problèmes d'image sur cette technologie.

Il en ressort donc :

- **Une demande d'information** : notamment sur le développement du projet et l'insertion paysagère - 62% des répondants ont besoin d'informations sur l'éolien, son intégration en milieu forestier et la réglementation.
- **Un besoin de pédagogie sur l'éolien** : les échanges ont démontré que certains points sur l'éolien, son développement et son fonctionnement ne sont pas encore appréhendés totalement et que certaines confusions subsistent - 12% affirment avoir connaissance des différentes étapes d'un projet.
- **Que ce besoin doit se traduire par la poursuite de la diffusion des lettres d'information et une présence sur le terrain** - 72% souhaitent recevoir de l'information, notamment par lettre d'information.

Où en est-on ?

Les études environnementales : point sur le Milan Royal

Les inventaires environnementaux démarrés en août 2021 continuent. Les sorties actuelles, réalisées par le bureau d'études Siteleco, concernent notamment les rapaces. A cette occasion, un nid de Milan Royal a été découvert au sein de la zone d'étude du projet.

C'est une donnée importante à prendre en considération dans les études environnementales que nous menons. Ces dernières se termineront à l'automne. Nous disposerons ainsi de toutes les données analysées qui nous permettront en conséquence de donner la direction du projet.

Le Milan Royal est une espèce protégée qui est concernée par un Plan National d'Actions qui s'étend jusqu'en 2027 porté par le ministère en charge de l'écologie. Ce plan permet d'assurer la conservation à long terme de l'espèce.



Etude du vent : le mât de mesure

Pour valider la faisabilité du projet, il faut notamment s'assurer qu'un gisement de vent suffisant soit présent sur la zone d'étude. Un mât de mesure devra donc être installé pour une durée de 1 an minimum afin de :

- Caractériser la vitesse du vent et son orientation pour optimiser le choix des éoliennes ;
- Étudier et intégrer au mieux la faune présente sur la zone du projet (notamment les chauves-souris).

Le mât sera équipé de 5 dispositifs de mesure de vent (girouette + anémomètre) à des niveaux différents. Une fois les mesures effectuées il sera entièrement démonté et le terrain remis à son état initial.

En mai 2022, BayWa r.e. a réalisé les demandes d'autorisations pour mettre en place un mât de mesure. Les dossiers sont actuellement en phase d'instruction par les services de l'Etat.

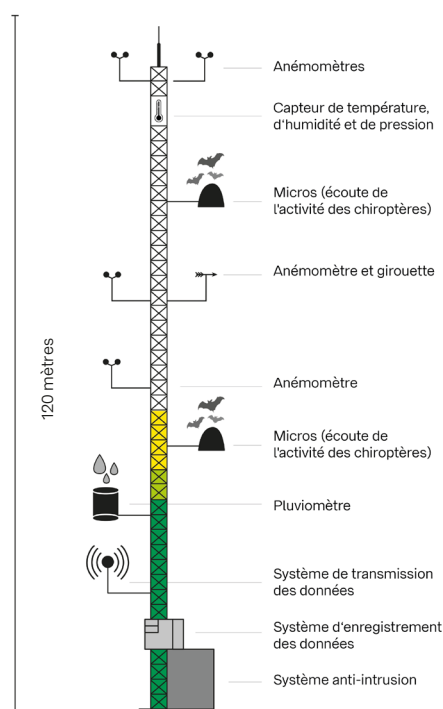


Schéma de mât de mesure du vent

Une page internet dédiée au projet est en ligne

Pour vous tenir informé des actualités et des caractéristiques du projet et retrouver les deux premières lettres d'information, une page internet a été mise en ligne : baywa-re.fr/fr/eolien/projet-de-parc-eolien-de-puessans



Une question, une remarque ? Contactez-nous !



Antoine DE PANTHOU, Chef de projets éoliens

antoine.depanthou@baywa-re.fr

04 28 67 37 75